

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le **jeudi 17 janvier 2019 à 9h.30**

Au palais de justice de CRETEIL (94), rue Pasteur Vallery Radot

Salle A - Rez-de-Chaussée - Bâtiment Nord - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis

NOGENT SUR MARNE (94)

80 à 86 Grande Rue Charles de Gaulle et rue Pierre Brossolette

Cadastré section AE n° 338, lieudit "84 Grande Rue Charles de Gaulle" pour 42a 88ca, consistant en :

Au 1 Esplanade Nungesser et Coli

DANS LE LOT DE VOLUME NEUF (9)

LOT NUMERO NEUF CENT HUIT (908) : **UN APPARTEMENT** de quatre pièces, au quatrième étage, comprenant selon PV descriptif dressé par Me MOREL GESLIN, Huissier de Justice, en date du 5 OCTOBRE 2017 : entrée, séjour avec **BALCON**, cuisine, salle de bains, dégagement, trois chambres dont une avec placard, toilette.

Le tout d'une superficie privative de **78,98 M²**. *Selon même PV, les lieux sont occupés par les propriétaires.*

LOT NUMERO NEUF CENT DIX SEPT (917) : **UNE CAVE** portant le n° 8, au sous-sol.

DANS LE LOT DE VOLUME CINQ (5)

LOT NUMERO DEUX CENT VINGT HUIT (228) : **UN PARKING**, dans le bâtiment unique, au premier sous-sol.

MISE A PRIX : 220.000 €

(DEUX CENT VINGT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le tribunal de grande instance de CRETEIL.

CONSIGNATION : 22.000 € à l'ordre du Bâtonnier ventes

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► A Maître **Florence CHOPIN**, avocat au barreau du Val de Marne, membre de la SCP **LANGLAIS CHOPIN**, 1-5 avenue Pierre Brossolette (94) CRETEIL, **TEL. 01.42.07.29.56**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► A Maître **Bénédicte DE LAVENNE**, avocat au barreau de PARIS, membre de la **SELARL DOUCHET - DE LAVENNE ASSOCIES**, 47 rue des Morillons (75015) PARIS, **TEL. 01.56.91.31.00**.

► Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de CRETEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé les lundi et mardi (N° RG: 17/00176)

► Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

Sur les lieux pour visiter, le **mardi 2 janvier 2019 de 9h. à 10h.**